

Rome le 21 nov. 1820

35

M<sup>r</sup> Le Duc

Le mur que j'ai fait élever devant la  
Sella medicea et les mini. mais la planimétrie de  
la terrasse qu'il supporte ne s'accorde plus main-  
tenant avec la pente du terrain suivant, appartenant  
à la Trinité des monts, elle demanderait à être  
soutenue dans cette partie par des pilotis garnis  
de traverses, travail provisoire, dispendieux, et  
inutile si la prolongation du mur étoit décidée.

J'ai donc l'honneur de réitérer à S. E. la demande  
d'une réunion du Conseil d'Administ<sup>ion</sup> des biens français  
pour en délibérer.

S. E. daignera me pardonner mes instances, en  
se rappelant que le chemin et les plantations du lieu  
dont il s'agit sont ~~de~~ l'ouvrage de S<sup>on</sup> des précédents  
Directeurs de l'Académie ~~de Rome~~ <sup>de Rome</sup> que le <sup>la</sup>upile <sup>la</sup>nti  
pour justifier la sollicitude presque paternelle  
de Ses Successeurs <sup>à leur regard et</sup> ~~qui~~ réclamer au moins le droit  
de recommander ces utiles ouvrages aux soins de  
l'Administration.

J'ai l'honneur de vous être avec respect Monsieur

et c.

Le Duc